

## litige avec une avocate a propos d'une facture

Par **gory**, le **31/10/2008** à **17:25**

bonjour, suite a un divorce j'ai régler 1600 euros a mon avocate hors un an après elle me réglame encore 200 euros sous prétexte qu'elle a oublier de les compter il y a un an de celà. A t'elle le droit de me les réglamer? Et a t'elle le droit de m'envoyer un huissier si je ne lui les paye pas? merci, d'avance pour votre réponse.